



HAL
open science

Les marqueurs de comparaison du français : un air de famille avec l'italien

Catherine Fuchs

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs. Les marqueurs de comparaison du français : un air de famille avec l'italien. C. Calvo et al. *Miradas cruzadas : Estudios franco-italianos*, Presses de l'université de Valencia (Espagne), pp.93-111, 2009. hal-00551361

HAL Id: hal-00551361

<https://hal.science/hal-00551361>

Submitted on 3 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru en 2009 dans *Miradas cruzadas : Estudios franco-italianos* (C. Calvo & al., eds.), Presses de l'université de València (Espagne), pp. 93-111.

Version préliminaire

**Les marqueurs de comparaison du français :
un air de famille avec l'italien**

Catherine Fuchs (CNRS/ENS, Paris)

C'est un regard croisé de linguiste que je proposerai ici. Comme les autres langues romanes, le français et l'italien actuels sont des langues cousines. Elles descendent d'un même ancêtre, le latin, et présentent, au titre de cet héritage, un certain nombre de traits communs. Mais elles ont aussi connu au cours des siècles des évolutions partiellement divergentes, qui confèrent à chacune une identité propre.

Il en découle que les ressemblances et les différences entre les systèmes grammaticaux des différentes langues latines (notamment du français et de l'italien) illustrent ce que l'on pourrait appeler un "air de famille", pour reprendre une notion introduite par le philosophe Wittgenstein (1953 : 31-32) à propos des jeux :

Vous n'y verrez pas quelque chose qui leur soit commun à *tous*, mais seulement des similitudes, des relations, [...], un réseau complexe de similitudes qui se chevauchent et s'entrecroisent : il s'agit parfois de similitudes globales, parfois de similitudes de détail. Je ne vois pas de meilleure expression pour caractériser ces similitudes que celle de *ressemblance de famille*, car les diverses ressemblances entre les membres d'une famille (la conformation, les traits, la couleur des yeux, la démarche, le tempérament, etc.) se chevauchent et s'entrecroisent de la même manière.

1. Le schéma comparatif prototypique

J'illustrerai mon propos en m'intéressant à l'expression de la comparaison : je me centrerai sur le système du français, en l'éclairant par contraste avec celui de l'italien.

Toutes les langues possèdent des moyens d'exprimer la comparaison, mais ces moyens varient énormément d'une langue à l'autre. Le schéma comparatif que l'on considère comme prototypique est celui dans lequel on compare deux entités (par exemple *Marie* et *Lucie*) quant au degré auquel elles possèdent une même propriété (par exemple *la beauté*). Si le degré est différent, on a affaire à une

comparaison d'inégalité (supériorité ou infériorité) ; s'il est identique, on a affaire à une comparaison d'égalité. Ainsi en français :

Marie est plus belle que Lucie, Marie est moins belle que Lucie (inégalité)

Marie est aussi belle que Lucie (égalité).

La structure sous-jacente à ce schéma prototypique peut être caractérisée de la façon suivante :

- (a) à propos d'une entité X (dite 'comparée') exprimée par un nom (*Marie*),
- (b) on prédique (par l'intermédiaire du verbe *être*) qu'elle possède une propriété gradable P (exprimée par l'adjectif *belle* dit 'paramètre' de la comparaison)
 - a. à un degré D (exprimé par un terme grammatical dit 'marqueur du paramètre') qui peut être différent (*plus, moins*) ou égal (*aussi*)
 - b. au degré M indéterminé (exprimé par un autre terme grammatical dit 'marqueur du standard' (*que*))
 - c. auquel une autre entité Y (dite 'standard' de la comparaison) exprimée par un second nom (*Lucie*) possède cette même propriété P.

Je considérerai successivement la comparaison d'inégalité, puis la comparaison d'égalité.

2. La comparaison prototypique d'inégalité

Quels sont les éléments grammaticaux (marqueurs) qui correspondent, respectivement, au marqueur du paramètre et au marqueur du standard dans l'expression de la comparaison prototypique d'inégalité, en français et en italien ?

2.1 Le marqueur du paramètre dans la comparaison prototypique d'inégalité

Deux séries de marqueurs du paramètre se rencontrent, dans le système du français contemporain comme dans celui de l'italien, pour indiquer le degré auquel l'entité comparée possède la propriété en question, relativement à l'entité de référence (le standard) : d'un côté, des formes analytiques et, de l'autre, certaines formes synthétiques.

2.1.1 Les systèmes du français et de l'italien modernes

Les formes analytiques consistent en un adverbe (*plus, moins ; più, meno*) qui se place devant l'adjectif marquant la propriété : *plus belle, moins belle ; più bella, meno bella*. Ces formes sont, de très loin, les plus productives dans les systèmes du français et de l'italien contemporains.

Les formes synthétiques, quant à elles, ne sont réalisées que dans quelques adjectifs qui comportent un suffixe exprimant une inégalité de type supériorité : *meilleur, pire ; migliore, peggiore*.

2.1.2 Le système du latin

Très voisines dans les deux langues française et italienne, les formes analytiques dérivent des mêmes étymons (en latin : *plus, minus*), qui étaient eux-mêmes des formes de comparatifs (*plus* était le comparatif de *multus* ‘beaucoup’, et *minus* le comparatif de *parum* ‘peu’). En latin, ces marqueurs adverbiaux portaient, non pas sur un adjectif, mais sur un prédicat (*plus valere* ‘avoir plus d’influence’, *minus dicere* ‘dire moins’) ou sur une quantité d’objets (*plus quam decem dies abesse* ‘être absent plus de dix jours’, *a milibus passuum minus duobus* ‘une distance de moins de deux mille pas’) et prenaient facilement la valeur de haut degré (*bella plus quam civilia* ‘une guerre (qui est) plus qu’une guerre civile’, *minus diligenter* ‘avec insuffisamment de soin’). En tant que marqueurs d’un paramètre de nature adjectivale, les formes analytiques (qui ont fini par concurrencer les formes synthétiques) sont apparues progressivement : d’abord par l’intermédiaire du marqueur de supériorité *magis* (*quod est magis verisimile* ‘ce qui est plus vraisemblable’), avant de s’étendre à *minus* et à *plus* en bas latin.

En revanche, les formes synthétiques, qui ne concernent plus que quelques adjectifs en français et en italien modernes, sont le résidu figé de ce qui, en latin, constituait le procédé normal et productif de formation du comparatif. En latin, le comparatif de l’adjectif se construisait en effet de façon synthétique à l’aide du suffixe *-ior* adjoint à la racine de l’adjectif : *mag(nus)* (‘grand’) → *ma-jor* (‘plus grand’), *sen(ex)* (‘vieux’) → *sen-ior* (‘plus vieux’) : cf. Ernout & Thomas (1959 : § 193) ; Meillet & Vendryès (1960 : § 608). Ce suffixe *-ior* provenait lui-même du suffixe dimensionnel **-yes / *-yos* de l’indo-européen, à valeur intensive (‘assez, beaucoup, trop, vraiment’), qui permettait de former les comparatifs d’adjectif dans les langues indo-européennes, concurremment avec un autre suffixe : cf. Benveniste (1948) ; Lamberterie (1995) ¹. La construction en *-ior* revenait donc à marquer que l’entité considérée possède à un degré certain (bien que variable et indéterminé) la qualité désignée par l’adjectif (‘grand’). Autrement dit, *major* signifiait originellement ‘vraiment grand’.

2.2 Le marqueur du standard dans la comparaison prototypique d’inégalité

¹ L’autre façon de construire le comparatif d’adjectif en indo-européen était à l’aide d’un suffixe spatial **-tero-* greffé sur le thème de l’adjectif. Originellement, ce suffixe, qui procédait du même élément **-t-* (marquant les noms d’agent et d’action) que le **-to-* servant, entre autres, à former les ordinaux et les superlatifs, caractérisait de façon différentielle le terme marqué d’une opposition (‘jeune/vieux’, ‘supérieur/inférieur’, ‘mien/tien’, ‘large/étroit’, ‘mâle/femelle’, ...). C’est donc sur la base d’une opposition privative qu’il s’est trouvé employé (comme c’était le cas en grec) pour construire le comparatif d’adjectif. En latin, ce suffixe se retrouvait seulement dans certaines formations lexicales (*sinister/dexter, noster/uoster, magister/minister, terrester/syluester, equester/pedester, ...*) : cf. Meillet & Vendryès (1960 : § 578). Le français et l’italien modernes ont hérité de certains de ces lexèmes, derrière lesquels on ne perçoit plus le moindre sens comparatif.

Contrairement au marquage du paramètre qui, en français et en italien modernes, s'exprime de façon très similaire, le marquage du standard (que les grammaires appellent souvent le 'complément du comparatif') connaît des différences significatives dans les deux langues.

2.2.1 Les systèmes du français et de l'italien modernes

A l'heure actuelle, le français introduit toujours l'entité-standard (nom ou pronom clitique) à l'aide du marqueur subordonnant *que* :

Tu es plus riche que moi

Marie est plus intelligente que Paul

Paul est moins fort que Pierre.

Le français utilise donc le marqueur qui sert également, dans une comparative adjectivale non prototypique, c'est-à-dire dans une structure comparative où l'entité comparée (*Marie*) n'est pas confrontée à une autre entité (standard) : par exemple pour introduire un verbe d'attitude propositionnelle (*Marie est plus intelligente que tu (ne) crois*), une circonstance (*Marie est plus belle aujourd'hui qu'hier*), ou une autre propriété (*Marie est plus sympathique qu'intelligente*).

L'italien, en revanche, recourt, selon les cas, soit à la préposition *di*, soit au subordonnant *che* (cf. Donati 2000)². Dans la comparaison adjectivale prototypique, c'est la préposition *di* qui s'emploie pour introduire l'entité-standard, c'est-à-dire devant un nom ou un pronom sans préposition³ :

Sei più ricco di me

Maria è più intelligente di Paolo

Paolo è meno forte di Pietro.

Le français et l'italien se distinguent donc, sur ce point. La différence entre les deux langues est encore plus grande lorsque le verbe (*est ; è*) se trouve redupliqué du côté de l'entité-standard, puisque, d'une

² Deux précisions s'imposent. D'une part, l'alternance *di/che* n'est pas propre à la comparaison adjectivale. Elle se retrouve aussi dans les autres structures comparatives. Exemples : *Maria ha mangiato più biscotti di Paolo* ('Marie a mangé plus de biscuits que Paul') / *Maria ha mangiato più biscotti che caramelle* ('Marie a mangé plus de biscuits que de caramels'), *Mario guida più prudentemente di lui* ('Mario conduit plus prudemment que lui') / *Mario guida più prudentemente che velocemente* ('Mario conduit plus prudemment que rapidement'), *Mario spende più di suo fratello* ('Mario dépense plus que son frère') / *Mario spende più che guadagna* : ('Mario dépense plus qu'il ne gagne') : cf. Donati (2000). D'autre part, dans de nombreux cas, *di* est suivi d'un autre marqueur (*più/meno di quanto, più/meno di come, più/meno di quello che*) : cf. Dardano et Trifone (1997 : 202-203) ; la construction en *di quanto* semble être, à l'heure actuelle, la plus répandue : cf. Serianni (1988 : 514) et Renzi & al. (eds.) (1988-1995, vol. II 1991 : 832-853).

³ A l'exception du pronom sujet : on dit *di me* mais *che io*, et l'on ne dit pas **che me* (sauf dans les parlers septentrionaux).

part, le *que* du français s'oppose au *di* (suivi de *quanto*) de l'italien et que, d'autre part, seul le français accepte alors la négation dite 'explétive' :

Marie est plus intelligente que ne l'est Paul

*Maria è più intelligente di quanto (*non) lo è Paolo.*

En revanche, à l'instar du français, l'italien recourt au subordonnant *che* dans la comparaison adjectivale non prototypique, pour introduire un verbe d'attitude propositionnelle (*Maria è più intelligente che tu credi*), une circonstance (*Maria è più bella oggi che ieri*), ou une autre propriété (*Maria è più simpatica che intelligente*).

La dualité de marquage *di me* vs. *che io* que connaît l'italien, et qui est inconnue en français moderne, a pourtant existé dans un état de langue plus ancien du français.

2.2.2 Le système de l'ancien français

En ancien français, on employait en effet (bien que de façon très dissymétrique) les deux formes *que* et *de* pour introduire le standard de la comparaison (cf. Buridant 2000 : § 549).

De manière générale, le subordonnant (*que*) était d'emploi massif. Il s'utilisait notamment devant un verbe à un mode personnel (*Et cet enfent li rois amoit / Plus que mesure ne donoit* 'Et cet enfant, le roi l'aimait plus qu'il n'était raisonnable') et devant un pronom régime du verbe ellidé (*Ta mollier creïstes plus que moi* 'A ta femme tu as accordé plus de crédit qu'à moi').

En revanche dans la comparaison adjectivale d'inégalité, le subordonnant *que* se trouvait en concurrence avec la préposition *de*. Quand l'entité-standard était un nom au cas sujet, on employait préférentiellement *que*⁴ :

Plus est isnels qu'esperver ne arunde (Roland, 1491-1492)

(*'Il est plus rapide qu'épervier ou hirondelle'*).

Mais si l'entité-standard était un pronom au cas régime, alors on préférait employer *de*, c'est-à-dire un complément prépositionnel marquant l'origine :

Meillor vassal n'ot en la curt de lui (Roland, 775)

⁴ Les rares contre-exemples avec *de* s'expliquent par des nécessités de versification : *Oncques ne fu de mere nez / Miaudres chevaliers de cestui (Erec, 3642-43)* ('Jamais chevalier ne fut meilleur que (litt. 'de') celui-ci').

(‘Il n’y avait pas de meilleur chevalier à la cour que (litt. ‘de’) lui’).

La construction habituelle de l’ancien français *plus jolie de moi* (avec le pronom au cas régime) s’opposait donc à la construction, plus rare, *plus jolie que je*, où le pronom au cas sujet (*je*) était un pronom prädicatif autonome et pas encore un clitique. Contrairement à l’italien, qui a conservé cette opposition, le français a été conduit à remplacer *de moi* par *que moi*, c’est-à-dire à étendre les emplois de la forme régime y compris à la fonction sujet (cf. Buridant, 2000 : § 357c).

L’italien ancien, de son côté, recourait assez largement à *che* (même pour introduire un nom). Mais il faisait déjà alterner *che* et *di* devant un pronom, selon sa forme. Et c’est à partir du tournant 15^{ème}-16^{ème} siècles que la répartition des emplois semble s’être inversée entre le français et l’italien. Le premier a évacué *de* au seul profit de *que*, tandis que le second a étendu *di* à tous les emplois devant un nom ou un pronom sans préposition (à l’exception du pronom sujet), réservant *che* pour introduire un verbe, un adjectif, un adverbe, ou un groupe prépositionnel, ou encore pour comparer deux quantités nominales⁵.

2.2.3 Le système du latin

Le double type de marquage du standard qu’a connu l’ancien français et que connaît encore l’italien moderne remonte au latin. Celui-ci recourait en effet à deux modes distincts de marquage, eux-mêmes hérités de l’indo-européen : le cas ablatif, d’un côté, et l’adverbe de degré *quam*, de l’autre (cf. Ernout & Thomas, 1959 : § 195-196).

L’ablatif est un cas qui permettait de présenter l’entité-standard comme le point de départ, l’origine de la comparaison ; en grec, c’est le génitif qui jouait ce rôle de point de départ (cf. Meillet & Vendryès, 1960 : § 836) :

doctior Petro (‘plus savant que Pierre’)

(litt. ‘particulièrement savant à partir de Pierre’)

Frigidior hieme Gallica (‘plus froid qu’un hiver en Gaule’)

(litt. ‘particulièrement froid à partir d’un hiver en Gaule’).

Cette construction casuelle fonctionnait en association naturelle avec le suffixe intensif **yes* / *-*yos* (en latin : *-ior*) :

⁵ Piot (sous presse) avance l’hypothèse selon laquelle cette inversion de tendance pourrait s’expliquer, entre autres facteurs, par le fait que le français moderne a développé un partitif *de* (homonyme du *de* marqueur du standard), là où l’ancien français n’en avait pas, — alors que l’italien moderne a au contraire éliminé le *di* partitif (homonyme du *di* marqueur du standard) que connaissait l’italien ancien.

melle dulcior

(‘doux comme le miel’/‘aussi doux que le miel’/‘plus doux que le miel’)

(litt. ‘vraiment doux à partir du miel’, i.e. ‘qui possède la douceur au même haut degré que ce qui est doux par excellence, à savoir le miel’).

On comprend, dès lors, que l’ablatif ait été particulièrement apte à marquer un standard de type ‘parangon’, c’est-à-dire désignant une entité qui, par nature, possède au plus haut degré la propriété en question (comme le *miel* possède, au plus haut degré, *la douceur*).

L’adverbe de degré *quam*, d’usage plus fréquent que l’ablatif qu’elle finira par supplanter, était utilisé, quant à lui, pour mesurer le degré respectif auquel chacune des deux entités comparées possède la propriété en question ⁶ (le grec, de son côté, utilisait dans ce cas une particule disjonctive signifiant ‘ou bien’, ‘ou alors’) :

doctior quam Petrus (‘plus savant que Pierre’)

(litt. ‘particulièrement savant par rapport au degré (où) Pierre (est savant)’).

Le marqueur *quam* a d’abord été employé en corrélation avec *tam*, marquant ainsi une comparaison d’égalité (ou sa négation, d’où un effet résultant d’inégalité). A l’origine, l’ordre normal du diptyque était *quam ... tam* (où le standard se trouvait en position de repère thématique à l’initiale de l’énoncé), puis le diptyque inverse *tam ... quam* a été développé (cf. Meillet & Vendryès, 1960 : § 953-954 ; Haudry, 1973) :

neque opes nostrae tam sunt ualidae quam tuae (Pl., *Ci.* 494)

(‘Nos ressources ne sont pas aussi solides que les tiennes’)

= *sunt minores quam tuae* (‘elles sont plus faibles’).

La comparaison avec *quam* s’est ensuite étendue à la comparaison d’inégalité :

Meliorum quam ego sum subpono tibi (Pl, *Curc.*, 256)

(‘Je te donne à ma place quelqu’un de meilleur que moi’) (litt. ‘que moi je suis’).

⁶ Notons que *quam* permettait d’évaluer, non seulement le degré d’une propriété à propos de deux entités, mais aussi le degré de deux propriétés (‘plus long que large’, ‘long plutôt qu’acharné’) ou encore le degré auquel une entité possède une propriété par rapport à ses capacités (‘le plus que je peux’) ; cf. Meillet (2007).

C'est donc en s'affranchissant de la structure corrélatrice, initialement parataxique, qu'a émergé la construction subordonnée permettant d'exprimer la valeur de comparaison d'(in)égalité telle que nous l'entendons aujourd'hui. Ce type de construction à subordonnée repose sur l'articulation de deux schémas propositionnels, c'est-à-dire de deux prédications (même si le verbe de la subordonnée peut être ellipsé) :

si uicinus tuus meliorem equum habeat quam tuus est (Cic., *Inu.* I.52)

(‘Si ton voisin avait un cheval meilleur que le tien (est)’).

2.2.4 Aperçu typologique

Le marquage du standard de la comparaison adjectivale prototypique d'inégalité en termes de distance spatiale par rapport à une origine participe d'un certain nombre de “schémas spatiaux” auxquels nombre de langues recourent pour construire des schémas comparatifs. Parmi ces schémas spatiaux, les typologues distinguent (cf. Stassen, 1985 ; Heine, 1997 : ch. 6) :

- le schéma de type “source” (litt. ‘A grand à partir de B’), dont participent l'ablatif latin et le génitif grec ; c'est, de loin, le schéma le plus courant : c'était, on l'a vu, celui de l'indo-européen, c'est aussi celui du turc et de nombreuses langues d'Asie.

- le schéma de type “locatif” (litt. ‘A grand à/sur/dans B’) ; c'est le second schéma le plus répandu : on le trouve dans nombre de langues africaines, dans des langues tobéto-birmanes, en aztèque, en hongrois, ...

- et le schéma de type “allatif” (litt. ‘A grand vers/pour B’) ; rare, ce schéma se trouve, par exemple, en susu.

Il est intéressant de noter qu'au regard de ces différents types de marquage spatial du standard de la comparaison d'inégalité, la solution alternative disponible en latin (le *quam* de degré introduisant une subordination) et reprise à des degrés divers par les langues romanes, revêt un caractère que l'on pourrait qualifier d' « exotique ». Aux yeux des typologues, elle paraît en effet sémantiquement opaque, car difficile à décrire en termes de concepts élémentaires issus d'autres domaines (tels que l'espace) ; sans doute témoigne-t-elle d'une étape avancée de grammaticalisation, d'où son apparente opacité. En tout état de cause, on soulignera que le marquage subordonnant (*quam/que/che*) se distingue du marquage spatial (ablatif/*de/di*) en ceci qu'il fait fonctionner le standard, non plus dans le cadre d'un simple syntagme, mais dans un cadre propositionnel : il articule l'entité-standard sur un prédicat, éventuellement ellipsé. Ceci explique que le marquage de type subordonnant permette la comparaison, non plus seulement entre des entités, mais aussi entre des procès.

3. La comparaison prototypique d'égalité

Comme précédemment, considérons d'abord le marqueur du paramètre, puis celui du standard.

3.1 Le marqueur du paramètre dans la comparaison prototypique d'égalité

Deux grands types de marqueurs du paramètre, qui relèvent respectivement du qualitatif et du quantitatif, sont à l'œuvre en français et en italien.

3.1.1 Les systèmes du français et de l'italien modernes

En français, le marqueur *aussi* s'oppose au marqueur *autant*. A l'heure actuelle, ces deux marqueurs sont spécialisés selon la catégorie morphosyntaxique du terme sur lequel ils portent (cf. Fuchs, sous presse a) : *aussi* marque le degré d'une propriété, tandis que *autant* marque une quantité d'objets ou de procès. C'est pourquoi *aussi* précède un adjectif (*aussi jolie*) ou un adverbe (*aussi vite*), alors que *autant* précède un nom (*autant de pommes*) ou suit un verbe (*travailler autant*).

Dans la comparaison adjectivale, on ne trouve donc que *aussi* comme marqueur du paramètre :

Elle est aussi belle que sa sœur

* *Elle est autant belle que sa sœur.*

Certes, *autant* se rencontre dans des comparaisons d'égalité, mais postposé à l'adjectif :

Chaque jour elle s'affaiblissait et dépérissait comme dépérissent la plupart des femmes atteintes, à cet âge, par la maladie. Elle était frêle autant que les feuilles des arbres en automne. (Balzac)

La fièvre en été y est froide autant que dans la Maremme. (Quinet).

Mais dans ce type de configuration, *autant* porte sur tout le groupe verbal 'être + adjectif' et non pas sur le seul adjectif, comme ce serait le cas du *aussi* antéposé (*Elle était aussi frêle que les feuilles des arbres en automne ; La fièvre en été y est aussi froide que dans la Maremme*). Les deux structures ne sont donc pas équivalentes (cf. Fuchs, sous presse b) ⁷.

⁷ En effet, si la construction avec *aussi* antéposé à l'adjectif s'interprète toujours comme l'évaluation relative du degré auquel chacune des deux entités vérifie la propriété considérée, en revanche dans le cas de *autant* postposé à l'adjectif, l'interprétation peut facilement glisser vers la comparaison entre deux états de choses (analogie de situation) : *La solitude lui était pénible autant que la société de l'homme lui était chère* (A. France). Un tel énoncé marque que l'état de choses dénoté par la proposition-matrice (*la solitude lui était pénible*) 'est autant le cas' que l'état de choses dénoté par la subordonnée (*la société de l'homme lui*

Si l'on se réfère à l'étymologie, l'alternance *aussi/autant* peut s'interpréter comme une alternance entre, d'un côté, un marqueur intensif (*aliud-sic* → *alsic* → *aussi* = 'autre même') et, de l'autre, un marqueur quantitatif (*aliud-tantum* → *altant* → *autant* = 'autre (fois) tant') ; cf. Combettes (sous presse).

Cette alternance se retrouve, *mutatis mutandis*, en italien, qui a forgé, d'un côté, l'adverbe *così* ('aussi', 'si') sur un étymon intensif et, de l'autre, l'adjectif *tanto*, *tanta* ('tant de', 'autant de') et l'adverbe *tanto* ('combien', 'autant') sur un étymon quantitatif. Mais, contrairement au français moderne, l'italien est resté plus proche des structures corrélatives latines : les *tant-* (quantitatifs) sont en corrélation avec des *quant-* (quantitatifs)⁸ et *così* (intensif) est en corrélation avec *come* (qualitatif).

Dans la comparaison adjectivale d'égalité, l'italien peut soit recourir à la corrélation qualitative, avec le marqueur du paramètre *così* (d'ailleurs facultatif) :

È (così) intelligente come suo fratello
(‘Il est (aussi) intelligent que (litt. ‘comme’) son frère’)

soit opérer dans une perspective quantitative, avec absence de marqueur du paramètre⁹ :

È forte quanto te
(‘Il est aussi fort que toi’, litt. ‘Il est fort autant que toi’).

3.1.2 Le système de l'ancien français

L'ancien français connaissait deux séries de marqueurs du paramètre pour la comparaison d'égalité (cf. Buridant, 2000 : § 542) :

(a) la série *autresi / aussi / ensemment* réservée spécifiquement au marquage d'un paramètre de type adjectival ou adverbial :

était chère). Autrement dit : *La solitude lui était pénible au même titre que / de même que / (tout) comme la société de l'homme lui était chère*. Au contraire, l'énoncé en *aussi* (*La solitude lui était aussi pénible que la société de l'homme lui était chère*) s'interprète comme évaluant le 'degré de pénibilité de la solitude pour lui' au regard du 'degré de cherté de la société de l'homme pour lui'.

⁸ Les corrélations quantitatives permettent d'exprimer une égalité quant à une quantité d'entités : *tanti libri quanti quaderni* ('autant de livres que de cahiers'), *tanti pareri quante teste* ('autant d'avis que de têtes') ou bien, dans l'ordre du diptyque originel latin : *quantum capi, tanti pareri* ('autant de têtes, autant d'avis') ; elles permettent également d'exprimer une égalité de degré entre deux qualités : *tanto buona quanto bella* ('aussi bonne que belle') ou une égalité de quantité de procès : *lavoro tanto quanto lui* ('je travaille autant que lui').

⁹ Les langues romanes divergent en la matière. En portugais, le marqueur du paramètre est exprimé, dans la corrélation quantitative ; en castillan et en catalan, le marqueur quantitatif du paramètre est corrélé à un marqueur qualitatif du standard ; cf. Haspelmath & Buchholz (1998).

Li amirail ad sa barbe fors mise

Altresi blanche cume flur en espine

(*Roland*, 3520-21)

(‘L’émir a étalé sa barbe aussi blanche que (litt. ‘comme’) l’aubépine’)

(b) la série *autretant* / *autant* utilisée en particulier avec un paramètre de type verbal ou nominal, mais également avec un adjectif.

C’est ainsi que, jusqu’au français pré-classique, les adverbes *aussi* et *autant* ont alterné devant un adjectif, en tant que marqueurs du paramètre (*aussi jolie* / *autant jolie*) : cf. Fuchs (sous presse a). Au début du 17^{ème} siècle, cette alternance était encore attestée :

Qui ne desire rien, encore qu’il n’aye rien, equipolle et est aussi riche que celui qui jouist de tout : (...). (P. Charron, *De la sagesse*)

(...) quand un million de gens d’armes fandroit sur moy comme un torrent, je seray autant immuable qu’un rocher, et mon cœur ne trembleroit point. (J-P. Camus, *Palombe ou la femme honorable*).

Les deux marqueurs pouvaient même alterner au sein du même énoncé :

(Othon de Frisinghen dict) que les esprits des historiens furent lors autant partiaux et aussi divisez que les royaumes. (Cl. Fauchet, *Declin de la maison de Charlemagne*).

C’est seulement vers la fin du 17^{ème} siècle que *autant* a été éliminé devant l’adjectif.

3.2 Le marqueur du standard dans la comparaison prototypique d’égalité

Ici encore, deux types de marqueurs du standard (respectivement qualitatif et quantitatif) sont à l’œuvre.

3.2.1 Les systèmes du français et de l’italien modernes

Le français moderne présente deux constructions dissymétriques, selon le type de marqueur du standard employé dans la comparaison adjectivale prototypique d’égalité. On trouve, d’une part, *que* lorsque l’adjectif est précédé par le marqueur du paramètre *aussi* :

Marie est aussi belle que sa sœur

et, d'autre part, *comme*, sans marqueur de paramètre devant l'adjectif (ce que je noterai Ø) :

Marie est Ø belle comme un cœur.

On remarquera au passage qu'avec *comme*, il s'agit généralement d'une égalité de type générique, où le standard désigne un élément non spécifique, très souvent un parangon ¹⁰.

Le marqueur *comme* est, fondamentalement, un marqueur de manière : manière de faire (*Il travaille comme un professionnel* = 'sa manière de travailler est celle d'un professionnel') ou manière d'être (*Il est comme son frère* = 'sa manière d'être est celle de son frère') ; cf. Fuchs & Le Goffic (2005) ¹¹.

C'est pourquoi les comparaisons équatives en *comme* ne sont pas véritablement synonymes de celles en *aussi ... que* : par lui-même, le marqueur *comme* n'évalue pas un degré, il identifie la manière de vérifier la propriété de l'entité comparée avec celle du standard (litt. 'Marie est jolie à la manière de sa sœur'). Ce n'est que si l'on sait que sa sœur vérifie la propriété à un haut degré ('sa sœur est très jolie') que l'on pourra en conclure à une identité de (haut) degré. De là découle que *comme* sert à exprimer de façon prototypique la comparaison à parangon : *bête comme ses pieds, têtu comme une mule, heureux comme un roi, etc.*

En italien, on retrouve un marqueur du standard qualitatif, *come*, très proche du français *comme*. Tous les deux sont issus du latin *quomodo* qui exprime une identité de manière. Par ailleurs, l'italien dispose également d'un marqueur du standard de type quantitatif, *quanto*. Ici les deux langues divergent, dans la mesure où *quanto* et *que* ne se correspondent pas ¹².

¹⁰ Un énoncé tel que *Marie est jolie comme sa sœur*, où le standard désigne un élément spécifique, est en effet difficile à interpréter comme une égalité de degrés (càd. "Marie est jolie au même degré que sa sœur") ; il tendra plutôt à être compris comme une analogie entre deux états de choses (càd. "Marie est jolie, de même que sa sœur / au même titre que sa sœur"). La subordonnée aura alors une portée extrapredicative par rapport à la matrice, d'où sa tendance au détachement : *Comme sa sœur, Marie est jolie.*

¹¹ A certains égards, le fonctionnement de *comme* rappelle celui du latin *ut* ; cf. Mellet (2007). Nombre de ses emplois coïncident en effet avec ceux de *ut* qui permettait, lui aussi, d'exprimer l'identité de manière de faire, l'analogie de situation, l'identité de manière d'être, la valeur qualifiante (*Diogenes, ut Cynicus, respondit*, 'Diogène, en sa qualité de/en tant que cynique, répondit' = 'comme cynique qu'il était'), le tour explicatif avec copule (*ut erat furiosus*, 'furieux comme il l'était').

¹² Dans les autres langues romanes, c'est surtout l'équivalent de *comme* qui domine (cf. Haspelmath & Buchholz, 1998). On le retrouve en effet en castillan (*como*), en catalan (*com*), en occitan (*coma*) et en portugais (*como*). En revanche, l'on ne retrouve que de façon beaucoup plus sporadique l'équivalent de *que* : d'une part en frioulan, où *che* est précédé du déclencheur *tant* pour les équatives spécifiques et amalgamé à lui sous la forme *tanche* pour les équatives génériques (mais ce dernier est en concurrence avec la construction *cussi ... come*), et d'autre part en sarde (*che*) ; cf. Haspelmath & Buchholz (1998).

La perte du marqueur du paramètre, que connaît le français moderne, dans la construction avec *comme*, se retrouve aussi dans la construction suivante de l'italien contemporain ¹³ :

Mia sorella è Ø carina come te

(‘Ma sœur est Ø mignonne comme toi’).

Deux remarques toutefois. D'une part, comme il a été dit plus haut, ces constructions avec absence de marqueur du paramètre sont en concurrence avec la tournure corrélatrice qualitative *così... come* ¹⁴ :

Mia sorella è così carina come te

(‘Ma sœur est aussi mignonne que (litt. ‘comme’ toi)’).

D'autre part, le marqueur qualitatif *come* peut commuter, on l'a vu, avec le marqueur quantitatif *quanto* pour introduire le standard, surtout lorsque l'adjectif désigne une dimension — le marqueur du paramètre restant alors toujours implicite :

Mia sorella è alta quanto te

(‘Ma sœur est aussi grande (litt. ‘grande autant’) que toi’).

3.2.2 Le système de l'ancien français

La corrélatrice *così ... come* de l'italien rappelle un état de langue plus ancien du français, dans lequel *aussi* (en alternance avec *autant*) se trouvait corrélé à *comme* (cf. Combettes & Kuyumcuyan, 2008). L'ancien français connaissait en effet la corrélation *si / issi* (rare) / *ensi ... come*, où *si* servait à l'expression de la conformité à un « comparant exemplaire » ou parangon (cf. Buridant, 2000 : § 547) :

Por ceo sunt Francs si fier cume leuns (Roland, 1888)

(‘Cela rend les Français féroces (litt. ‘aussi féroces’) comme des lions’).

Mais, dès l'ancien français, ces marqueurs du paramètre pouvaient déjà être absents :

¹³ Au contraire, le marqueur du paramètre a été conservé en castillan (*tan ... como*), en catalan (*La meva germana és tan bonica com tui*) et en portugais (*A minha irmã é tão bonita como você*). L'occitan, quant à lui, semble occuper une position intermédiaire, dans la mesure où il conserve le marqueur du paramètre dans les équatives spécifiques (*Ma sòrre es tan polida coma tu*) mais le perd dans les équatives génériques (*Es paure coma un rat de glèisa*), ce en quoi il se rapproche du français (*Il est pauvre comme un rat d'église*).

¹⁴ Tournure que l'on retrouve aussi dans *così l'uno come l'altro* (‘l'un comme l'autre’) ou dans *così bello come buono* (‘aussi beau que bon’), en concurrence avec la corrélation quantitative : *tanto dotto quanto spiritoso* (‘aussi (litt. ‘autant’) savant que spirituel’).

Les dez. Ø roces con moiaus d'uef (FabliauxNR, 1, 2B, 737)

(‘les dents jaunies comme un jaune d’œuf’).

Conclusion

Au terme de ce parcours consacré à la comparaison adjectivale prototypique, l’air de famille (c’est-à-dire les principales ressemblances et différences) entre le français et l’italien peut être schématiquement caractérisé comme suit.

Dans la comparaison adjectivale prototypique d’inégalité, le marquage du paramètre (*plus, moins ; più, meno*) est similaire dans les deux langues et recourt, contrairement au latin, à des formes analytiques. Le marquage du standard, en revanche, est différent : le français utilise seulement *que* (*que Paul, que moi*), tandis que l’italien emploie *di* (*di Paolo, di me*) en alternance avec *che* (*che io*). Sur ce point, le système de l’italien moderne (*di me* vs. *che io*) est plus proche de celui de l’ancien français (*de moi* vs. *que je*) ; cette alternance rappelle le double marquage du latin (ablatif vs. *quam*).

Dans la comparaison adjectivale prototypique d’égalité, le marquage du paramètre recourt dans les deux langues au marqueur qualitatif (*aussi, così*). Le marquage du standard peut se faire, dans les deux langues, qualitativement (*comme, come*) ou quantitativement (*que, quanto*). Mais les corrélations entre marqueur du standard et marqueur du paramètre diffèrent. En français moderne, *comme* est corrélé à un marqueur du paramètre nécessairement absent (Ø), alors qu’en italien *come* est corrélé à *così*, qui peut être exprimé ou sous-entendu ; sur ce point, le système de l’italien moderne rappelle plutôt celui de l’ancien français (*si/aussi ... comme*). Par ailleurs, en français moderne, le marqueur quantitatif du standard *que* est corrélé à un marqueur qualitatif du paramètre (*aussi*), alors qu’en italien, le marqueur quantitatif du standard *quanto* s’emploie en l’absence de marqueur du paramètre ; cette dernière construction (‘adjectif + *quanto*’) n’est pas sans évoquer la construction française ‘adjectif + *autant*’. Il reste que l’italien a, davantage que le français, conservé des structures corrélatives proches de celles du latin.

Comme on le voit, l’air de famille connaît de subtiles variations, selon les cas. Tantôt le français et l’italien apparaissent comme des langues ‘sœurs’, ayant développé de façon parallèle des traits partagés, hérités de leur ancêtre commun, le latin ; tantôt au contraire le français semble s’être écarté, au cours de l’évolution, de cet héritage, si bien qu’il apparaît plutôt comme une sorte de ‘cousin’ éloigné de l’italien, qui, de son côté, présente certaines ressemblances frappantes avec son ‘oncle’, l’ancien français !

Références

- Benveniste, E. (1948) : *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris : Maisonneuve.
- Buridant, C. (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : Sedes.
- Combettes, B. (sous presse) : L'alternance 'si'/'aussi' dans l'expression du comparatif d'égalité : facteurs d'évolution en moyen français, *Linguisticae Investigationes*, XXXI : 2.
- Combettes, B. & A. Kuyumcuyan (2008) : 'Comme' dans les comparaisons d'égalité : la corrélation 'aussi/autant ... comme' jusqu'à l'époque classique, *Langue française* 157.
- Dardano, M. & P. Trifone (1985) : *La lingua italiana*, Bologna : Zanichelli.
- Donati, C. (2000) : *La sintassi della comparazione*, Padova : Unipress.
- Ernout, A. & F. Thomas (1959) : *Syntaxe latine*, Paris : Klincksieck.
- Fuchs, C. (sous presse a) : L'évolution de l'ordre des constituants dans la comparaison adjectivale d'égalité en français, *Proceedings of the ICHL07 Conference (Montréal, août 2007)*, Amsterdam : John Benjamins.
- Fuchs, C. (sous presse b) : Sur la prétendue équivalence entre 'aussi adj. que' et 'adj. autant que' en français moderne, *La Quantification et ses domaines* (G. Kleiber & C. Schnedeker, eds.), Caen : Presses universitaires de Caen (coll. Syntaxe et Sémantique).
- Fuchs, C. & P. Le Goffic (2005) : La polysémie de 'comme', *La Polysémie* (O. Soutet, ed.), Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 267-292).
- Haspelmath, M. & O. Buchholz (1998) : Equative and similative constructions in the languages of Europe, *Adverbial Constructions in the Languages of Europe* (J. van der Auwera, ed.), Berlin/New-York : Mouton/de Gruyter, pp. 277-334.
- Haudry, J. (1973) : Parataxe, hypotaxe, corrélation dans la phrase latine, *Bulletin de la Société de Linguistique*, 68, pp. 147-186.
- Heine, B. (1997) : *Cognitive Foundations of Grammar*, New-York/Oxford : Oxford University Press (ch. 6 : Comparison, pp. 109-130).
- Lamberterie, Ch. de — (1995) : L'apport d'Emile Benveniste, *Faits de Langues* 5 ('La Comparaison'), Paris : P.U.F., pp. 13-18.
- Meillet, A. & J. Vendryès (1960 , 1^{ère} édition : 1924) : *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris : Champion.
- Mellet, S. (2007) : 'Quam' et 'ut' : deux connecteurs intégratifs de comparaison en latin, *Parcours de la phrase : Mélanges offerts à Pierre Le Goffic* (M. Charolles & al. eds.), Paris : Ophrys, pp. 47-62.
- Piot, M. (sous presse) : Hypothèses sur le changement dans les comparatives d'inégalité de l'espagnol, du français et de l'italien, *Proceedings of the ICHL07 Conference (Montréal, août 2007)*, Amsterdam : John Benjamins.

- Renzi, L. & al. (eds.) (1988-1995) : *Grande Grammatica italiana di consultazione*, 3 vol., Bologna : Il Mulino.
- Serianni, L. (1988) : *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria*, Torino : UTET.
- Stassen, L. (1985) : *Comparison and Universal Grammar*, Oxford : Blackwell.
- Wittgenstein, L. (1953) : *Philosophical Investigations*, New-York : McMillan ; trad. fr. (1986) : *Investigations Philosophiques*, Paris : Gallimard.